

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

# La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

## Un chargé d'exploitation en eau potable et assainissement (H/F)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle Cadres d'emploi des agents de maîtrise et des techniciens territoriaux

#### I. MISSIONS

- Organisation et mise en œuvre, en lien avec la responsable du service eau et assainissement, de la politique relative aux compétences eau potable et assainissement.
- Gestion et suivi des contrats de délégation des services publics eau et assainissement et participation aux comités de pilotage.
- Suivi des études et des procédures en cours (schéma directeur d'assainissement, étude de ruissellement, règlement de service, étude de gouvernance ...).
- Gestion et suivi de l'exploitation des infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou de traitement de l'eau potable à l'échelle du territoire (état des lieux des infrastructures, diagnostic...).
- Suivi des procédures de protection des périmètres de captage de l'eau potable.
- Instruction des demandes d'urbanisme et des demandes de raccordement des usagers.
- Coordination de projets, en lien avec les services de la CAPF et ses communes membres, ainsi qu'avec les partenaires et prestataires extérieurs (services de l'État, services du Département de Seine-et-Marne, partenaires institutionnels, bureaux d'étude, entreprises, délégataires...).
- Participation à l'élaboration du règlement du service d'assainissement pour le territoire.
- Participation à la définition du programme de renouvellement des équipements.

# II. COMPÉTENCES

#### Savoir-faire

- Savoir programmer, coordonner et contrôler les travaux sur les équipements et infrastructures.
- Être en capacité de proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des infrastructures.
- Savoir gérer les procédures d'instruction des demandes d'urbanisme, des demandes de raccordement et de contrôle de conformité.
- Savoir évaluer le patrimoine (état et nombre des dispositifs d'assainissement autonomes et de branchements sur le réseau collectif) et les risques pour l'environnement ou par rapport à la réglementation.
- Savoir gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux.
- Apporter un appui technique aux usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets d'assainissement ainsi que pour la constitution des dossiers administratifs de demandes d'autorisation.
- Instruire les dossiers de travaux des pétitionnaires (construction ou réhabilitation d'un assainissement autonome, branchement sur le réseau collectif...).
- Rédiger des recommandations et/ou des réponses aux réclamations.

- Veiller au respect des réglementations externes et internes en matière d'eau et d'assainissement (règlement d'assainissement,...).
- Connaître le processus financier propre aux collectivités territoriales.

### Savoir-être

- Rigoureux et organisé.
- Autonome dans l'organisation du travail.
- Très bon esprit d'équipe.
- Bonne présentation.
- Devoir de réserve et sens du service public.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Disponibilité.

### **III. CONNAISSANCES**

- Maîtrise des technologies et caractéristiques techniques des matériaux et des appareils utilisés dans le traitement de l'eau.
- Maîtrise de la réglementation en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.
- Maîtrise de la réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées.
- Maîtrise des procédures en matière de traitement et de récupération d'eau.
- Bonne connaissance des procédures administratives (instruction des permis de construire, autorisation de travaux, de réhabilitation, etc.), suivi et contrôle des documents.
- Connaissance des procédures en matière de gestion de crise (pollution accidentelle, sécheresse, inondation, etc.).
- Connaissance des aides et mécanismes d'attribution d'aides par les structures publiques (Agence de l'eau, conseil général, etc.).

#### **IV. CONDITIONS D'EXERCICE**

- Travail en bureau, déplacements sur le territoire.
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Candidature avant le 14 novembre 2019

Prise de poste souhaitée : 1er février 2020

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail (<a href="rh2@pays-fontainebleau.fr">rh2@pays-fontainebleau.fr</a>) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.